ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ



























Le sceau de reconnaissance pour les élèves-athlètes

COORDONNÉES





École Louis-Philippe-Paré 235, boulevard Brisebois, Châteauguay 514 380-8899 poste 5484 option 2 <u>lpp.cssdgs.gouv.qc.ca</u>

Directeur adjoint: Mathieu Normand

Coordonnatrice: <u>Caroline Laberge</u> (boxe, cyclisme, hockey, natation et escalade)

Coordonnatrice: Martine Poulin (danse-élite)

Coordonnateur: Philippe Drolet
(gymnastique/cirque, patinage artistique, soccer, sports équestres, plongeon et athlétisme)

Secrétaire: Julie Charbonneau

ADMISSION SPORT-ÉTUDES 2025-2026

- Les élèves-athlètes doivent tout d'abord être sélectionné.es par leur fédération sportive.
- · Vous devez communiquer avec le mandataire de la discipline sportive.
- Vous devez remplir le FORMS *Demande d'admission Sport-études 2025-2026* et transmettre le formulaire *Évaluation du comportement* à madame Julie Charbonneau au plus tard le 15 novembre 2024.
 - **N.B.** L'acceptation au programme Sport-études est conditionnelle à la réussite scolaire dans toutes les matières, ce au bulletin de juin 2025.

RÉUSSITE SCOLAIRE - BON COMPORTEMENT - AUTONOMIE - DÉPASSEMENT DE SOI



ADAPTATION - RESPONSABILISATION - SAINES HABITUDES DE VIE

ENCADREMENT SCOLAIRE

Programme de la formation de l'école québécoise

Rythme accéléré

3 périodes de 75 minutes par jour, et ce, de 7 h 45 à 12 h Groupes fermés de la 1^{re} à la 5e secondaire, toutes disciplines confondues

Matières enrichies en

4^e et 5^e secondaire (mathématiques SN et science et technologie de l'environnement)

Bulletins scolaires et bulletins sportifs

Tuteur par groupe, technicienne en éducation spécialisée, psychologue, coordonnateurs

Suivis scolaires

Frais scolaires

Code de vie de l'école

ENCADREMENT SPORTIF

Les mandataires et les entraîneurs sont responsables de l'encadrement sportif des élèves-athlètes.

- Planification annuelle des entraînements
- Programme
- Horaire
- Plateau sportif & code de vie
- Entraîneurs

- 15 heures d'entraînement par semaine (3 heures par jour entre 13 h et 16 h 30)
- Frais annuels (coût de la discipline)
- Transport de l'école vers le plateau sportif
- Réseau de compétitions et de tournois



MATIN: transport organisé par le CSSDGS pour les élèvesathlètes reconnus par leur fédération sportive

MIDI: transport organisé par le mandataire (responsable de la discipline sportive)

APRÈS-MIDI: transport assuré par les parents

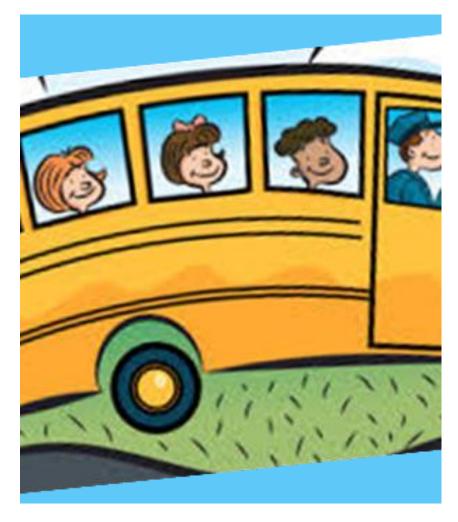




TRANSPORT

- Le service de transport est offert à tous les élèves-athlètes des disciplines fédérées (Hockey AAA, patinage artistique, baseball, soccer, escalade, plongeon, cyclisme et gymnastique) qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS).
- Les élèves danse-élite, cirque, natation, boxe, sports équestres et hockey RSEQ) qui demeurent à l'extérieur du secteur ouest (Châteauguay, Mercier et Léry) ne reçoivent pas de service de transport. Les parents doivent assurer le transport le matin et en fin de journée tout en faisant une demande de place disponible au service du transport. La réponse vient normalement vers la fin septembre.
- •Il y a un service de points de chute pour les élèves-athlètes « extraterritoriaux » des disciplines fédérées.
- Les élèves-athlètes de Montréal doivent prendre le transport collectif.





TRANSPORT



Disciplines fédérées ayant droit au transport le matin

Hockey AAA, Soccer, Escalade, Patinage artistique, Gymnastique, Cyclisme, Plongeon, Baseball

Concentration sports

Hockey RSEQ, Boxe, Sports équestres, Cirque, Natation, Danse

Si les élèves habitent le secteur ouest du CSSDGS (Châteauguay, Mercier et Léry): ils ont droit au transport.

Si les élèves habitent à l'extérieur du secteur ouest mais sur le territoire du CSSDGS: ils doivent faire une demande de place disponible le plus rapidement possible et dans l'attente, les parents véhiculent eux-mêmes leur enfant.



Période de questions